

Le Président Roosevelt est entré en fonctions

Washington, 4 mars. — Un temps orageux, étonnant, promet pour ce soir à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration de M. Roosevelt, avait attiré à Washington sur les voies qui mènent au Capitole.

Les lois de la Floride et de la Caroline, des cowboys du Far West avec leurs larges pantalons de peaux, des hommes-rouges des Etats du Nord, ajoutaient une note pittoresque à cette foule venue de toutes les parties de l'immense territoire.

Des extraordinaires précautions de police avaient été prises. Il n'était pas un seul groupe de spectateurs qui ne fut entouré d'agents et de détectives au cas.

On avait même proposé au Président de prononcer son adresse, derrière un écran de verre à l'épreuve des balles, mais M. Roosevelt s'était refusé à cet excès de précautions.

C'est à 11 h. du matin que M. Hoover et Roosevelt prirent place dans l'automobile qui les amenait au Capitole où le président devait remettre sa parole entre les mains de son successeur.

L'ancien Président était assis à droite et le Président élu à gauche, devant les vitres de l'éloquence.

Derrière l'automobile qui composait le nouveau chef de la Maison Blanche et son prédécesseur se trouvait celle de M. Hoover à côté de laquelle était assise M^{me} Roosevelt la nouvelle première dame des Etats-Unis.

Le nouveau Président prête serment. C'est devant soixante-cinq microphones qui portaient ses paroles à travers l'Amérique et le monde, en présence d'une foule venue de tous les Etats où les toilettes mondaines contrastaient avec les costumes pittoresques des représentants de l'Ouest.

M. Roosevelt, ayant à sa gauche, sa femme, s'est avancé sur la vaste plateforme blanche du Capitole pour prêter le serment traditionnel.

Etendant, au-dessus du peuple, sa main droite, le nouveau Président prononce devant M. Charles Evans Hughes, premier ministre des Etats-Unis, la formule rituelle.

M. Roosevelt jure solennellement que le capital détiendra sa charge de Président des Etats-Unis maintenu, protégé et défendu de tout non pouvoir la Constitution de ce pays.

A ces paroles traditionnelles, M. Roosevelt a dit ces mots : « Dieu rendra malheur dans cette voie ».

L'adresse au peuple américain. C'est alors que le Président commença son adresse au peuple américain.

C'est le moment où jamais, dit-il, de dire la vérité, toute la vérité, franchement et hardiment et nous ne devons pas hésiter à regarder en face, sincèrement, la situation actuelle de notre pays.

Cette grande nation souffrira comme elle a déjà souffert. Elle revivra et elle prospérera. Cependant nos réalisations ne viennent d'aucun vice constitutionnel. Nous n'avons été ébranlés par aucune des plaies de l'Egypte, si l'on compare nos difficultés avec les péripéties que nous avons eues, parce qu'ils avaient la foi et ne connaissaient pas la peur. Encore y a-t-il bien des choses dont nous devons être satisfaits.

Pour une reprise de travail. Notre première grande tâche : donner du travail au peuple peut être accomplie tant par l'action directe du Gouvernement qui traitera le problème, comme on le fait face à une guerre, que par la réalisation des projets d'ailleurs nécessaires pour attirer, réorganiser et mettre en valeur nos ressources naturelles.

La main sur la conscience, nous devons reconnaître franchement l'existence de population de nos centres industriels et en travaillant à une redistribution économique à grande échelle, nous devons tirer un meilleur parti des richesses de notre terre.

Notre tâche peut être complétée par une politique qui relève la valeur de nos produits agricoles et éprouve le pouvoir d'achat des familles qui vivent de la culture du sol. Nos fermes peuvent être recourues par des améliorations dans les transports et les moyens de communication qui ont été créés, elles-mêmes, leur utilité et leur valeur.

Dans notre effort, vers une reprise du travail, il nous faut deux sauvegardes contre un retour des anciens maux et il faut une surveillance étroite de toutes les opérations bancaires, de toutes les opérations de crédit et de tous les investissements. Il faut établir une devise répondant aux besoins, mais saine à la fois. C'est le plan d'attaque.

Je vais prochainement convoquer le nouveau Congrès en session extraordinaire et le presser de prendre les mesures pour parvenir à ce but. Je demanderai l'appui immédiat de tous les Etats intéressés.

Par ce programme d'action nous nous attachons à mettre de l'ordre dans notre maison et à rétablir l'équilibre de notre budget.

Nos relations commerciales internationales, quoique très importantes, sont, au regard des nécessités du moment, moins capitales que l'organi-

La circulation des autos dans la zone frontalière franco-belge

On sait que depuis le 1^{er} mars, le nouveau régime concernant le crédit on des automobiles franco-belges dans les deux pays, a été entré en application.

La politique internationale. Dans le domaine de la politique internationale, je voudrais consacrer ce pays à la politique du bon voisin, c'est-à-dire du voisin qui se respecte, respecte les droits des autres, le voisin qui respecte ses obligations, la sainteté de ses accords, avec un monde de voisins.

Si je suis bon juge des dispositions habituelles de notre peuple, nous nous rendons compte maintenant, mieux que jamais, de notre interdépendance des autres peuples. Non, nous ne pouvons pas nous en passer sans donner, que si nous voulons aller de l'avant, nous devons marcher comme une armée bien entraînée et loyale, prête au sacrifice dans l'intérêt d'une discipline commune.

Après action net et vers ce but est possible, grâce à la forme de gouvernement que nous avons héritée de nos ancêtres. Notre Constitution est si simple et si pratique qu'il est possible de faire face aux nécessités extraordinaires en y apportant des modifications radicales, cependant, n'en altérant pas l'essence.

Les pouvoirs législatifs, s'il faut le dire, espèrent que le jeu normal de l'équilibre des pouvoirs existants leur permettra d'accomplir leur tâche sans précédent qui nous incombe. Mais il se peut que la nécessité d'une action immédiate nous impose un abandon provisoire de la procédure ordinaire.

Je suis sûr, en vertu de mon expérience, de recommander des mesures dont une nation en état de crise, dans un monde lui-même en état de crise, peut réclamer l'application. Ces mesures ou telles autres que le Congrès peut imaginer du fait de son expérience et de sa sagesse, le cherchent, sous mon autorité constitutionnelle à les faire rapidement adopter.

Mais dans le cas où le Congrès n'aurait dans aucun de ces deux sens et où la situation nationale resterait critique, je n'hésiterais pas à prendre les décisions que me dictera mon devoir.

Je demanderai au Congrès le seul instrument qui me restera pour vaincre la crise de larges pouvoirs exécutifs, pour faire la guerre à cette crise des pouvoirs aussi larges que ceux qui pourraient m'être donnés si nous étions envahis par un ennemi extérieur.

La poignée de mains des Présidents. Le discours du président qui avait constamment été interrompu de temps en temps par des applaudissements, se termina sur une ovation de la foule massée autour du Capitole. Tandis que montait cette acclamation, une foule de trompettes saluait le geste de M. Roosevelt qui répondait à la main aux hurrahs de ses auditeurs.

Après le discours, M. Hoover rejoignait l'orateur pour le complimenter et les deux hommes d'Etat se serrèrent la main avant de regagner l'un son hôtel, l'autre la Maison-Blanche, en compagnie de Mme Roosevelt.

Le célèbre cortège traditionnel composé de plusieurs milliers de personnes, qui se composent de de braves, se termina sur la Maison Blanche, à défilé en bon ordre, aux accents entraînants d'orchestres militaires, dont les uniformes aux couleurs brillantes, contrastaient avec les vêtements sombres des délégations civiles.

Après le défilé, deux jeunes filles représentant les principaux types de la beauté féminine américaine, étaient groupées en un tableau vivant, gracieux symbole des « jeunes meilleurs », dont les Etats-Unis souhaitent et espèrent la venue.

Ces charmantes déléguées de la Californie, furent conduites à Washington par le train spécial, sur une invitation qu'avait faite à l'industrie cinématographique, le nouveau président, au cours de sa campagne électorale.

M. Roosevelt a assisté d'une tribune d'honneur construite à cette occasion, en face de la Maison Blanche, à ce défilé pittoresque.

Le paquebot France sera probablement démoli à Dunkerque. Les chantiers Gosselin, de Dunkerque, ont fait, à la Compagnie générale transatlantique des offres fermes pour la démolition du grand paquebot « France », lancé en 1912 et affecté depuis lors à la ligne Le Havre-New-York.

Ce navire de 23.000 tonnes était l'un des plus puissants et des plus luxueux transatlantiques français.

La démolition procurera du travail à deux cents ouvriers dunkerquois pendant un an.

Le métro à Moscou. Moscou, 4 mars. — La première ligne de métropolitain de Moscou sera ouverte au public dans les premiers jours du mois de septembre. Elle ira du Sokolniki au Palais des Soviets et comportera sept stations qui seront toutes munies d'un escalier roulant.

M. Bonnet fait par T.S.F. un exposé des problèmes financiers

Paris, 4 mars. — Le ministre des Finances a prononcé, ce soir, un discours radiodiffusé, adressé au public français pour lui exposer les problèmes financiers de l'heure présente et lui demander sa collaboration.

Bonnet se félicite d'abord de l'effort de redressement budgétaire qui attend aujourd'hui un montant total de 8.700 millions de francs, qui comprend près de cinq milliards d'économies.

Le Gouvernement n'a pas voulu réaliser, dès maintenant, un « faible » intégral du budget qui aurait demandé un effort trop considérable à l'économie nationale. Cependant, apparaît à certains indices rassurants, la situation relativement privilégiée de notre économie qui progresse.

Le projet de loi sur le budget de 1933, en ce qui concerne les dépenses, par rapport aux évaluations, a baissé de 21,2% en septembre jusqu'à 5% en janvier. Non seulement reste une des plus solides années de notre histoire, le montant des dépenses du budget de 1933, en ce qui concerne les dépenses, par rapport aux évaluations, a baissé de 21,2% en septembre jusqu'à 5% en janvier.

Le premier Congrès des sous-officiers de réserve de la 1^{re} région aura lieu à Merville les 8 et 9 avril.

Le premier Congrès des sous-officiers de réserve de la première Région aura lieu les 8 et 9 avril prochains, à Merville. En voici le programme :

Samedi 8 avril. — A 15 h. 30, au siège du groupement de Merville, hôtel de la région, conférence des membres du conseil d'administration et du conseil des Amis des S.O.R. de la 1^{re} région.

A 16 h. 30, dans un des salons de la région, séance du conseil d'administration du groupement des Amis des S.O.R. de la 1^{re} région et des commissions.

A 17 h., réception officielle de M. le général Nessel, ancien membre du conseil de la région, président de la F.N.S.O.R.

A 19 h., dîner amical, offert par le groupement de Merville aux membres du conseil d'administration et du conseil des Amis des S.O.R. de la 1^{re} région.

A 20 h., séance solennelle du congrès du groupement des Amis des S.O.R. de la 1^{re} région.

A 21 h. 45, Grand Prix, remise officielle de M. le général Nessel, du fanion régional au groupement de Merville. Défilé au champ d'honneur de Merville. Retour Grand-Pré, Dalcroix.

A 12 h. 15, réception officielle, par la municipalité, de M. le préfet du Nord, de M. le général Nessel, président de la F.N.S.O.R. de la région, et de M. le général Nessel, président de la F.N.S.O.R. de la région.

A 12 h. 30, Grand Prix, concert par la municipalité du 4^e (chef : capitaine Touraou).

A 13 h. 30, grand banquet officiel, sous la présidence de M. le préfet du Nord, Prix de banquet : 25 fr.

A 11 h., Grand Prix, concert par l'Harmonie municipale de Merville (président, M. Lejeune).

A 20 h. 30, bal costumé, surprises, tombola gratuite.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

Le crime mystérieux de la forêt du Four près de Fourmies. Les inspecteurs de la police mobile ont continué leur enquête sur ce crime mystérieux que les révélations d'un dévoué de la prison de Laon ont fait connaître.

La section de l'industrie automobile sera importante cette année à la Foire de Lille

Comme les années précédentes, la Foire commerciale et industrielle de Lille comportera une section de l'industrie automobile, mais celle-ci sera cette fois plus importante encore que d'ordinaire. Une trentaine de marques sont inscrites pour participer à cette manifestation.

Les exposants de la section automobile française. Certaines des principales marques qui l'an dernier avaient eu devoir s'abstenir d'exposer leurs modèles à la Foire de Lille ont, cette année, décidé d'y présenter leurs dernières créations. Le nombre de la section de l'industrie automobile à la Foire de Lille est donc plus important que d'ordinaire.

Cette section de l'industrie automobile sera installée dans le Grand Palais, sous la construction à l'extrémité de boulevard Louis XIV, est actuellement terminée et doit être solennellement inaugurée par le ministre de l'Intérieur le 15 mars.

Dans ce hall immense prendront place également les sections de la mécanique, métallurgie, électricité, de la T.S.F. et des accessoires de l'automobile.

Rappelons que la neuvième Foire internationale de Lille s'ouvrira le 1^{er} avril et durera jusqu'au 17.

Six négociants en grains de la région dunkerquoise qui ont vendu des blés exotiques comme blés du pays comparissent en justice.

Le Tribunal correctionnel de Dunkerque a eu à connaître hier des faits imputés à six négociants en grains de l'arrondissement qui ont vendu comme blés du pays, des blés importés de Belgique, des régions daubiennes et d'Amérique.

Les prévenus sont : René Bécue, Charles et Constant Billiet, René et Georges et Daniel Deroy et Gery Lauwers, de Bergues.

Au cours de l'information judiciaire, M. Pécart, juge d'instruction, établit que ces négociants avaient vendu des blés du pays, des céréales étrangères, chef d'accusation, l'acquisition volée une tromperie sur l'origine de la marchandise vendue, délit prévu et puni par la loi du 1^{er} août 1905.

A l'audience, les six inculpés font des déclarations contradictoires. M. Billiet et Albert Bolron, chacun huit mois de prison et 2.000 fr. d'amende; J.-B. Neuville, six mois avec sursis et 500 fr. d'amende; Paul Lamart, quatre mois, avec sursis, et 100 fr. d'amende. Les autres prévenus Charles Cauvel, Désiré Delattre, Gaston Dubois étaient acquittés.

Le syndicat de la faillite, M. Debout, obtient les indemnités suivantes : 100.000 fr., 600.000 fr., 142.975 fr. et 183.144 fr. 17.

Après de longs et laborieux débats, la Cour a rendu hier son arrêt. M. Neuville est condamné à six mois de prison, 2.000 fr. d'amende et privation de ses droits civiques pendant cinq ans.

Albert Bolron et Dessalont sont condamnés chacun à un an de prison, avec sursis, et 500 fr. d'amende. J.-B. Neuville à trois mois, avec sursis, et 500 fr. d'amende. Paul Lamart, à un an de prison, avec sursis, et 50 fr. d'amende.

Ch. Cauvel, Désiré Delattre et Gaston Dubois sont condamnés chacun à 100 fr. d'amende. Blauckart est acquitté.

La partie civile obtient deux cent mille francs de provision en attendant le résultat de l'expertise.

LA GRÈVE DU TEXTILE ARMENTIÉROIS. Les pourparlers reprendront lundi.

Les pourparlers engagés à la préfecture du Nord, en vue de résoudre le conflit du textile armentier, se sont terminés vendredi à 22 h. 30.

M. Langereux, qui se trouvait, était assisté de M. Georges, inspecteur du travail. Les questions soulevées au cours de ces conversations seront soumises à la délégation patronale.

De nouvelles conversations auront lieu lundi après-midi.

Encore un vagabond inconnu. Hier a été amené devant la Cour d'appel de Douai un nouveau détenu inconnu, dit « l'homme à la chemise blanche ».

Celui-ci raconte son odieuse vie de vagabond dans une troupe de taïganes, il a voyagé dans toute l'Europe, mais surtout il éprouva des ennuis parce qu'il avait ni nom, ni nationalité, ni aucun papier.

A M. le président Lemaire, le prévenu déclare qu'il est Russe et qu'il a vu son père fusillé par les bolchévistes; un mère serait une Française. Il demande que le juge lui donne un nom pour ne plus être sans-papiers.

La Cour renvoie au 11 mars l'affaire du pseudo Gauthier dont M. Delvalle assure la défense.

Comptes-y, puisque nous collaborons !

— A bientôt, mon cher Paulien. Et merci de votre empressement.

Sur ce, M. Alexis laisse partir l'inspecteur principal, un peu surpris du peu de résultat de ses révélations.

« Quel rouillard ! murmura-t-il dépit, tout en descendant l'escalier. L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort ! »

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Cométiens ! L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort !

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Cométiens ! L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort !

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Cométiens ! L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort !

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Cométiens ! L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort !

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Le Comité flamand de France fera une excursion à Roubaix le jeudi 16 mars

Le Comité flamand de France qui préside M. le chanoine Loozen a choisi Roubaix comme but de sa prochaine excursion. Celle-ci se fera le 16 mars suivant le programme ci-dessous :

10 h. : Rendez-vous à Roubaix, Grand-Pré et visite de l'église Saint-Martin (tombeau de François de Launoy, évêque de Cambrai, rétabli au XVIII^e siècle).

11 h. : Visite de l'Hôtel de Ville (Musée Wever).

12 h. 15 : Dîner au Cercle de l'Industrie, Grand-Pré.

14 h. : Visite de l'École nationale supérieure des Arts et Industries textiles, rue Clément. Séance d'études.

Néanmoins, le Président de nouveaux membres. Communications : M. Lemaire, Lettres inédites de Marguerite d'Autriche; M. Lemaire, Nouveaux instruments de travail pour l'étude de l'histoire locale; M. Loozen, Relation du voyage en Orient (1481-1485) de Josse de Ghabele; M. Loozen, Une page de la Chronique de Lambert d'Andres (fin XII^e-XIII^e siècle). Renouvellement du bureau.

15 h. 30 : Visite de la galerie de peinture.

LA COUPE D.R.A.C. Le Comité de la Section Roubaix de la Ligue des Vélux du Nord et l'Association Ancien Combattant invite cordialement ses nombreux amis à assister à l'éliminatoire régionale de la Coupe D.R.A.C. qui aura lieu le mercredi 8 mars, à Valenciennes, rue de l'Orphèon (salle du 1^{er} étage), à 14 heures.

Le sujet du concours est le suivant : Au pied du magnifique monument qui s'élève devant la gare de Valenciennes, dans l'honneur du Père Bourdieu l'illustre religieux ariétaire. Vous êtes chargés de traduire :

1^o Les sentiments de la jeunesse française d'après-guerre, en face de l'héroïsme dont ont fait preuve ses aînés.

2^o L'ambition totale et ardente qu'elle donne à l'idéal de justice et de liberté. D.R.A.C. est le champion et Bourdieu le symbole.

Huit maisons d'éducation pour la région ont annoncé leur participation au Concours de la Coupe D.R.A.C. Un candidat à la deuxième éliminatoire du centre de Lille.

Le jury sera présidé par Mgr Régent, officier de la Légion d'honneur, vice-président général de la P.A.C.

Le krach de la Banque des Flandres devant la Cour d'appel de Douai. Nos lecteurs se rappellent de la faillite de la Banque des Flandres, Société anonyme au capital de un million 500.000 francs, dont le siège est à Lille, 45, rue d'Esquermes.

Le Tribunal correctionnel avait prononcé les condamnations suivantes : Marius Neuville, 5 ans de prison et 2.000 fr. d'amende; Eugène Deschamps et Albert Bolron, chacun huit mois de prison et 2.000 fr. d'amende; J.-B. Neuville, six mois avec sursis et 500 fr. d'amende; Paul Lamart, quatre mois, avec sursis, et 100 fr. d'amende. Les autres prévenus Charles Cauvel, Désiré Delattre, Gaston Dubois étaient acquittés.

Le syndicat de la faillite, M. Debout, obtient les indemnités suivantes : 100.000 fr., 600.000 fr., 142.975 fr. et 183.144 fr. 17.

Après de longs et laborieux débats, la Cour a rendu hier son arrêt. M. Neuville est condamné à six mois de prison, 2.000 fr. d'amende et privation de ses droits civiques pendant cinq ans.

Albert Bolron et Dessalont sont condamnés chacun à un an de prison, avec sursis, et 500 fr. d'amende. J.-B. Neuville à trois mois, avec sursis, et 500 fr. d'amende. Paul Lamart, à un an de prison, avec sursis, et 50 fr. d'amende.

Ch. Cauvel, Désiré Delattre et Gaston Dubois sont condamnés chacun à 100 fr. d'amende. Blauckart est acquitté.

La partie civile obtient deux cent mille francs de provision en attendant le résultat de l'expertise.

LA GRÈVE DU TEXTILE ARMENTIÉROIS. Les pourparlers reprendront lundi.

Les pourparlers engagés à la préfecture du Nord, en vue de résoudre le conflit du textile armentier, se sont terminés vendredi à 22 h. 30.

M. Langereux, qui se trouvait, était assisté de M. Georges, inspecteur du travail. Les questions soulevées au cours de ces conversations seront soumises à la délégation patronale.

De nouvelles conversations auront lieu lundi après-midi.

Encore un vagabond inconnu. Hier a été amené devant la Cour d'appel de Douai un nouveau détenu inconnu, dit « l'homme à la chemise blanche ».

Celui-ci raconte son odieuse vie de vagabond dans une troupe de taïganes, il a voyagé dans toute l'Europe, mais surtout il éprouva des ennuis parce qu'il avait ni nom, ni nationalité, ni aucun papier.

A M. le président Lemaire, le prévenu déclare qu'il est Russe et qu'il a vu son père fusillé par les bolchévistes; un mère serait une Française. Il demande que le juge lui donne un nom pour ne plus être sans-papiers.

La Cour renvoie au 11 mars l'affaire du pseudo Gauthier dont M. Delvalle assure la défense.

Comptes-y, puisque nous collaborons !

— A bientôt, mon cher Paulien. Et merci de votre empressement.

Sur ce, M. Alexis laisse partir l'inspecteur principal, un peu surpris du peu de résultat de ses révélations.

« Quel rouillard ! murmura-t-il dépit, tout en descendant l'escalier. L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort ! »

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Cométiens ! L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens et de l'Haricot s'était pas mort !

La tête immobilisée par un pansement épais qui lui enserrait le cou, des épingles à la nuque, la face émaciée, les yeux creux, le malheureux semblait prêt à agoniser.

Cométiens ! L'infortuné l'inspecteur de recettes, victime de Cométiens